

* * * * *

Certificat d'études supérieures de révision comptable
Session de septembre 2003 (Enoncé)
Epreuve de révision comptable

Durée : 5 heures

PREMIÈRE PARTIE : (7 points)

Le cabinet XYZ est constitué sous la forme d'une société, dont l'objet est l'exercice de la profession d'expert-comptable.

Le cabinet a connu un développement appréciable de ses activités, à la faveur de la demande qu'a connu le secteur de l'audit en Tunisie, au cours des dernières années suite notamment à l'adoption du Code des Sociétés Commerciales.

A l'effet de concrétiser une alliance stratégique avec un cabinet international, le cabinet XYZ souhaite améliorer la qualité de ses prestations par la définition et la mise en œuvre des politiques et des procédures de contrôle qualité, conformément aux normes nationales et internationales.

Il fait appel à vos connaissances en la matière et estime que vous êtes à même, d'évaluer les pratiques actuelles du cabinet et de proposer des améliorations aussi bien sur le plan technique, qu'en matière d'éthique et de comportement professionnel.

L'associé principal du cabinet vous confie :

- des informations générales sur le cabinet,
- des informations sur des dossiers de clients du cabinet.

A cet effet, vous disposez des informations suivantes :

1. Informations générales sur le cabinet

a) Le cabinet est constitué, depuis 1990, sous forme d'une SARL au capital de 20.000 dinars, ce capital est détenu par :

- deux experts-comptables : 85%,
- trois salariés qui détiennent chacun 5%.

L'effectif des autres collaborateurs varie de 7 à 15, en fonction des besoins et pour s'adapter au caractère saisonnier de l'activité.

b) Les nouveaux collaborateurs sont recrutés, sur dossiers, parmi les meilleurs diplômés de l'université. Une priorité est toutefois accordée aux membres de la famille du personnel ou de clients. Leur compétence étant attestée par des diplômes, les nouveaux collaborateurs sont affectés directement aux missions et reçoivent rarement une formation préalable.

c) Le cabinet n'a pas d'exigences particulières pour l'acceptation des clients. Il a répondu dernièrement à toutes les sollicitations dont il a fait l'objet et notamment celles relatives à des missions de commissariat aux comptes de SARL.

d) Au titre de l'année 2001, le cabinet a réalisé :

- un bénéfice avant impôts de 100.000 dinars,
- un revenu de 350.000 dinars hors taxes, dont 40.000 à l'exportation.

e) Dans le cadre du réinvestissement exonéré de ses bénéfices 2001, et de l'ouverture sur les nouvelles technologies d'information, le cabinet envisage de réserver 55.000 dinars pour la souscription au capital initial d'une société de montage d'ordinateurs et de développement de logiciels.

f) Le cabinet connaît des problèmes de recouvrement de ses honoraires notamment avec le client A.

Ainsi, les honoraires d'audit relatifs à l'exercice 2000 sont facturés mais ne sont pas encore encaissés.

Le cabinet prépare actuellement le rapport relatif à l'exercice 2001, mais envisage de :

- ne pas remettre ce rapport avant le paiement intégral des honoraires,
- engager une action de recouvrement devant les juridictions de droit commun, permettant ainsi d'assurer la déductibilité fiscale d'éventuelles provisions pour dépréciation.

g) Le client B du cabinet a fait une proposition financière attrayante, à l'un des salariés associés, pour occuper le poste de directeur général.

La proposition comprend, outre un salaire fixe, une rémunération variable calculée sur le bénéfice comptable.

Cet associé salarié a signé un contrat de deux ans et vient de quitter le cabinet, mais sera de retour à la fin de son contrat.

h) La dernière décision collective des associés du cabinet XYZ, en date du 25 mars 2001, s'est limitée à décider :

- l'approbation des comptes 2000 et la distribution de dividendes,
- le changement de la raison sociale pour inclure les initiales du partenaire étranger,
- la désignation des co-gérants actuels pour une nouvelle période de 5 ans.

2. Dossiers de clients

Vous avez examiné les dossiers des clients C, D et E qui font partie du même groupe. E est la société mère, elle détient respectivement 75% et 85% du capital de C et D. Le client D participe au capital de E à concurrence de 5%.

Client C

Le cabinet a assuré au client C une mission ponctuelle qui a consisté à la remise d'un rapport sur la trésorerie prévisionnelle du premier semestre de l'exercice 2002/2003.

Ce rapport a été remis au client C pour faciliter l'obtention d'un crédit bancaire.

Le dossier de travail du cabinet comporte uniquement :

- un projet de lettre d'affirmation que la direction a refusé de signer,
- les derniers états financiers de C, dont l'exercice comptable commence le premier octobre et s'achève le 30 septembre,
- le rapport, daté d'avril 2002, pour lequel vous n'avez pas trouvé une lettre de mission, ainsi rédigé : «... Sur la base de l'audit que nous avons réalisé, conformément aux normes de révision comptable généralement admises, nous certifions l'exactitude de l'état de la trésorerie».

Client D

La société D est une SARL, c'est la filiale la plus importante du groupe (C, D, et E), ses comptes constituent une part importante des états financiers consolidés.

D assure la commercialisation exclusive des produits importés par E.

Le cabinet avait assuré, depuis 1999, une mission d'audit de nature contractuelle avec un examen limité des situations semestrielles.

Pour la dernière période (exercice 2001), la mission a été transformée en une mission de commissariat aux comptes.

Le seuil de signification global pour chaque période a été fixé, depuis la phase de planification, sur la base du seuil de la période précédente. Ce qui a permis la mise en œuvre des tests sur cette base.

Pour la dernière période (exercice 2001), et en raison d'une baisse importante des principaux indicateurs de l'activité, le seuil définitif a ainsi baissé. Plusieurs erreurs, découvertes par l'équipe d'audit, sont désormais considérées comme significatives.

La direction refuse de corriger ces erreurs considérant que le résultat est assez faible, et que toute correction aurait pour effet de priver le gérant de sa rémunération variable. Elle estime que l'auditeur étant d'accord sur les résultats semestriels, n'a pas à modifier son rapport. Cette position a conduit le cabinet à exprimer une opinion défavorable.

Client E

A la suite d'un appel d'offres de commissariat aux comptes, couvrant les exercices clos le 31 décembre 2001 & 2002, l'offre présentée par le cabinet a été retenue aussi bien pour l'audit des comptes individuels, que des comptes consolidés du groupe (C, D, et E).

Le cabinet vient de recevoir, début mai 2002, une notification portant sa désignation officielle.

Il a confirmé son acceptation par la signature du procès-verbal de la décision collective des associés, mais estime qu'il n'est pas nécessaire d'établir une lettre de mission.

La communication avec le prédécesseur démissionnaire a eu lieu, ce dernier a précisé «ne pas connaître de raison pour laquelle le cabinet XYZ ne devrait pas accepter la mission».

Le dossier de travail comprend, outre les états financiers et les correspondances, les conclusions des travaux des collaborateurs affectés à la mission.

Toutes les feuilles de travail seront revues et visées par l'un des experts-comptables. Cette revue des dossiers est effectuée généralement au cours de la période de baisse d'activité du cabinet.

La stratégie d'audit mise en œuvre est, pour les plus importantes assertions, une stratégie mixte basée sur un faible niveau du risque lié au contrôle.

Le cabinet ayant assuré des services professionnels aux sociétés C et D du groupe, a profité de cette expérience pour réaliser des économies de coût et une réduction appréciable du temps de travail.

L'utilisation des sondages statistiques a également réduit le temps d'intervention et a facilité l'avancement des travaux notamment dans la mise en œuvre des contrôles substantifs, mais l'utilisation de cette technique expose le cabinet à un risque spécifique.

Le cabinet s'apprête ainsi à remettre, fin mai 2002, un rapport standard (non modifié) sur les comptes individuels de E, ainsi que sur les états financiers consolidés du groupe, au 31 décembre 2001.

Les associés comptent se réunir début juin, à l'effet d'approuver les comptes et de distribuer les bénéfices.

Travail demandé :

1. Préparer, à l'intention du responsable du cabinet, une note succincte sur les résultats du contrôle horizontal (portant sur l'organisation générale du cabinet), indiquant si le cabinet s'est conformé aux normes d'audit et règles d'éthique aussi bien nationales qu'internationales (2 points).

2. Préparer, à l'intention du responsable du cabinet, une note succincte sur les résultats du contrôle vertical indiquant pour chaque dossier si le travail effectué par le cabinet est adéquat, et respecte les normes d'audit et règles d'éthique aussi bien nationales qu'internationales (3points).

3. Préciser les éventuelles mesures spécifiques prises ou à prendre par le cabinet et ses clients, à l'effet de se conformer aux dispositions du code des sociétés commerciales (2 points).

DEUXIEME PARTIE (6,5 points)

Il vous est demandé de traiter chacun des trois cas suivants :

Cas n° 1 : Société Tunisie Hypermarchés (2 points)

La société Tunisie Hypermarchés a procédé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 au développement en interne et à l'exploitation d'un site Web sur Internet. Ce site Web devrait servir à promouvoir ou à publiciser des produits, à vendre des produits (passation de commandes clients) ou à combiner ces deux possibilités.

Durant l'exercice 2002, les coûts suivants ont été encourus par la société Tunisie Hypermarchés :

1) Coûts engagés à l'étape de planification	5.000 DT
2) Coûts engagés à l'étape du développement des applications et de l'infrastructure du site Web (acquisition ou mise au point du matériel et des logiciels permettant l'exploitation du site)	40.000 DT
3) Coûts engagés pour la création d'éléments graphiques (conception générale de la page Web : utilisation de bordures, de couleurs de fond et de texte, de polices de caractères, de cadres, de boutons, etc.)	10.000 DT
4) Coûts associés à la conversion de contenu (informations présentées sur le site Web : catalogue des produits, photos de produits, prix de vente, conditions de vente, etc.)	7.000 DT
5) Coûts engagés à l'étape de l'exploitation (notamment au titre de la formation, de l'administration et de la mise à jour)	8.000 DT
Le lancement du site Web a eu lieu au début du mois d'octobre 2002. Les frais payés d'avance au fournisseur de services Internet pour l'hébergement du site Web sur un serveur relié à Internet au titre de la période allant du 1er octobre 2002 au 30 septembre 2003 se sont élevés à	12.000 DT

Au vu des enseignements tirés de l'exploitation du site Web durant le dernier trimestre de l'année 2002, la société Tunisie Hypermarchés envisage d'apporter, en 2003, des modifications aux logiciels Web et aux éléments graphiques. Les coûts de ces modifications sont estimés à 15.000 DT.

Travail demandé :

1) Comment la société Tunisie Hypermarchés devrait-elle comptabiliser les coûts engagés en 2002 pour le développement, l'hébergement et l'exploitation de son site Web ?

2) Comment la société Tunisie Hypermarchés devrait-elle comptabiliser les coûts des modifications envisagées en 2003 ?

NB : Les réponses aux questions devraient être argumentées et faites selon les normes comptables internationales. Les coûts sont exprimés en hors taxes récupérables.

Cas n° 2 : Société Maghreb Energie (2 points)

Maghreb Energie est une société anonyme cotée en bourse et qui opère dans quatre pays du Maghreb arabe et dans les quatre secteurs d'activité suivants :

1. Exploration-production pétrolière ;
2. Raffinage de pétrole brut ;
3. Stockage de produits finis pétroliers ;
4. Distribution de produits finis pétroliers.

Maghreb Energie a son siège social en Tunisie et trois succursales réparties entre l'Algérie, le Maroc et la Libye. Elle envisage de publier une information sectorielle selon les dispositions de IAS 14. Les informations financières suivantes se rapportent à l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

Informations par secteur d'activité (en 1000 DT) :

	Exploration- production	Raffinage	Stockage	Distribution	Total
Ventes externes	180.000	45.000	5.000	190.000	420.000
Ventes intra secteurs	120.000	135.000	15.000	10.000	280.000
Total	300.000	180.000	20.000	200.000	700.000
Résultat sectoriel	75.000	25.000	5.000	15.000	120.000
Actifs sectoriels	400.000	200.000	40.000	160.000	800.000

Informations par secteur géographique (en 1000 DT) :

	Tunisie	Algérie	Maroc	Libye	Total
Ventes externes	200.000	20.000	170.000	30.000	420.000
Ventes intra secteurs	110.000	35.000	100.000	35.000	280.000
Total	310.000	55.000	270.000	65.000	700.000
Résultat sectoriel	60.000	5.000	45.000	10.000	120.000
Actifs sectoriels	370.000	65.000	310.000	55.000	800.000

Travail demandé :

1) Identifier les secteurs d'activité et les secteurs géographiques isolables (ou à présenter) conformément aux conditions prévues par IAS 14.

2) Indiquer, de manière succincte, les informations sectorielles de premier niveau, les informations sectorielles de deuxième niveau ainsi que les autres informations à fournir.

Cas n° 3 : Société Nationale de Transport Urbain (2,5 Points)

La Société Nationale de Transport Urbain (SNTU) a pour objet le transport des personnes dans la région du grand Tunis. La majorité de son capital social est détenue par l'Etat et des collectivités publiques. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, elle a établi l'état de résultat suivant :

Société Nationale de Transport Urbain (SNTU)

ETAT DE RESULTAT
(montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre	
		2002	2001
Produits d'exploitation			
Revenus	12	35.123.435	34.611.096
Autres produits d'exploitation		3.564.098	2.675.093
Production immobilisée		456.645	-
Total des produits d'exploitation		39.144.178	37.286.189
Charges d'exploitation			
Variation stocks des produits finis et des en-cours		-	-
Achats de marchandises consommés		-	-
Achats d'approvisionnements consommés	13	- 18.537.030	- 17.387.217
Charges de personnel	14	- 22.049.374	- 20.844.384
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	- 6.614.812	- 5.567.097
Autres charges d'exploitation	16	- 4.876.120	- 4.209.453
Total des charges d'exploitation		- 52.077.336	- 48.008.151
Résultat d'exploitation		- 12.933.158	- 10.721.962
Charges financières nettes		- 2.345.800	- 1.689.110
Produits des placements		547.095	354.622
Autres gains ordinaires		13.985.386	11.528.829
Autres pertes ordinaires		- 709.823	- 677.595
Résultat des activités ordinaires avant impôt		- 1.456.300	- 1.205.216

Impôt sur les sociétés	17	- 2.000	- 2.000
Résultat des activités ordinaires après impôt		- 1.458.300	- 1.207.216
Gains extraordinaires		5.674.890	-
Résultat net de l'exercice		4.216.590	- 1.207.216
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		4.216.590	- 1.207.216

Vous êtes chargés d'examiner la présentation de cet état de résultat. Après examen de la balance de contrôle des comptes arrêtée au 31 décembre 2002 et au vu des informations qui vous ont été communiquées par le chef comptable de la société, vous avez relevé que certaines rubriques de cet état de résultat se décomposent comme suit :

Rubrique	Comptes correspondants	Montants en dinars
Autres produits d'exploitation		3.564.098
	Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	36.000
	Quote-part des subventions d'investissement inscrite au résultat de l'exercice	3.308.098
	Reprises sur provisions pour dépréciation des placements courants (actions)	220.000
Production immobilisée		456.645
	Transferts de charges d'exploitation (en charges à répartir)	240.000
	Transferts de charges financières (incorporées au coût d'une nouvelle construction)	216.645
Dotations aux amortissements et aux provisions		6.614.812
	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5.544.647
	Dotations aux résorptions des charges à répartir	80.000
	Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	534.940
	Dotations aux provisions pour pénalités et intérêts de retard sur cotisations sociales	455.225
Autres charges d'exploitation		4.876.120
	Sous-traitance générale	112.213
	Locations autocars (pour le transport des clients)	685.400
	Entretiens et réparations	1.665.485
	Primes d'assurance	842.000
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	55.967
	Publicité, publications, relations publiques	289.582
	Transports sur achats	122.926
	Déplacements, missions et réceptions	34.074
	Frais postaux et frais de télécommunications	274.730
	Impôts et taxes	793.743
Charges financières nettes		2.345.800
	Intérêts des emprunts	2.170.450
	Services bancaires	47.999
	Pertes de change	127.351
Produits des placements		547.095
	Revenus des titres de participation	350.000
	Intérêts sur créances clients	98.555
	Gains de change	98.540
Autres gains ordinaires		13.985.386
	Subventions d'exploitation (sur transport scolaire)	13.500.000

	Gains sur cession d'immobilisations corporelles	198.186
	Indemnités assurance (au titre des autocars accidentés et réparés au cours de 2002)	228.200
	Ristournes TFP (sur des actions de formation réalisées en 2002)	59.000
Autres pertes ordinaires		709.823
	Pertes sur cession d'immobilisations corporelles	459.303
	Pertes sur cession de placements courants (actions)	250.520
Gains extraordinaires		5.674.890
	Subventions d'équilibre (prise en charge par l'Etat d'une partie des dettes CNSS)	5.674.890

Travail demandé :

Etablir une note de synthèse à l'attention de la direction générale dans laquelle vous précisez les différentes insuffisances relevées dans la construction ou la présentation de l'état de résultat de la société SNTU ainsi que les recommandations pour les pallier, et ce par référence au système comptable des entreprises en Tunisie et, en cas d'absence de dispositions de normes comptables nationales, par référence aux IAS.

NB : La société SNTU a retenu les mêmes regroupements adoptés lors de l'établissement de l'état de résultat de l'exercice précédent.

TROISIEME PARTIE (6,5 points)

La société ALFA exerçant une activité industrielle, détient 15% du capital de la société concurrente BBA SA et voudrait passer à une situation de contrôle de celle-ci. Pour ce faire, elle envisage, soit d'acquérir une quantité d'actions, par le moyen d'une offre d'achat, lui permettant d'atteindre les 51% du capital de la société BBA SA, soit de proposer aux actionnaires de cette dernière une fusion menant à une absorption de BBA SA par ALFA.

Il est précisé que la Société BBA SA est une entreprise industrielle créée depuis 20 ans, elle est située sur un marché qui se développe régulièrement.

Son bilan ainsi que son état de résultat se présentent comme suit :

Bilan au 31/12/2002

(en milliers DT)

ACTIFS		CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	
Actifs immobilisés :		Capitaux propres :	
Immobilisations incorporelles	200	Capital (100 000 titres)	1 000
Immobilisations corporelles	7 200	Réserves	4 200
Immobilisations financières	100	Résultat de l'exercice	800
Actifs circulants :		Passifs :	
Stocks et en-cours	2 400	Provisions pour risques	200
Créances clients	3 200	Dettes bancaires	4 000
Créances diverses	600	Dettes fournisseurs	2 000
Trésorerie	300	Dettes fiscales, sociales	1 800
Total actifs	14 000	Total passifs	14 000

Etat de résultat au 31/12/2002 (en milliers DT)

Revenus (1)	12 000
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	6 170
Autres achats et charges externes	700
Charges de personnel	2 600
Amortissements	900
Résultat d'exploitation (1) - (2)	1 630
Charges financières	(300)
Résultat avant impôt	1 330
Impôt sur les bénéfices	(530)
Bénéfice net	800

La direction financière a arrêté, par ailleurs, le Business plan suivant :

Business plan
(en milliers DT)

	2003	2004	2005	2006	2007
Chiffre d'affaires	12 960	114 000	15 120	16 320	17 640
Amortissements	640	680	720	760	800
+ Bénéfice net	880	1 000	1 120	1 260	1 400
= Capacité d'autofinancement	1 520	1 680	1 840	2 020	2 200
- Annuité de remboursement de la dette	200	200	200	200	200
- Investissement	420	440	480	520	560
- Variation du besoin en fonds de roulement	200	200	220	240	260
= Free cash.flow	700	840	940	1 060	1 180

On estime, en outre, que la valeur de revente de l'entreprise à la fin de l'exercice 2007, sera de l'ordre de 6 millions de dinars.

Les investigations menées sur les comptes de BBA SA, vous permettent de constater que :

- La société dispose d'un stock non mouvementé équivalent à 10% des valeurs d'exploitation. Ce stock est considéré comme rosignol alors qu'il n'a pas fait l'objet d'une provision.
- Le compte clients fait apparaître des créances irrécouvrables pour 180.000 DTr, non encore provisionnées.
- Le terrain inscrit à l'actif du bilan a été acheté depuis 1970, il a fait l'objet d'une expertise récente qui l'estime à 800.000 DT soit une plus-value de 750.000 DT.
- Les immobilisations financières ont fait l'objet d'une analyse qui a dégagé les éléments suivants :

Désignation du titre	Valeur globale inscrite au bilan	Valeur par référence au cours boursier	Valeur mathématique
STB	20.000	25.000	-
B.SUD	15.000	17.500	-
BTS	5.000	-	5.500
Divers	60.000	-	72.000

- La société loue un local situé dans une avenue principale pour la somme de 10.000 DT l'an. Un local similaire ayant la même superficie est loué à raison de 6.000 DT par mois. La durée restante du bail est de 3 ans.

- La société vient d'être contrôlée par l'administration fiscale qui lui a notifié une taxation d'office de 100.000 DT. Aucune provision pour risque n'a été constatée par le comptable.

- Parmi les dettes fournisseurs inscrites au bilan, une valeur de 500.000 DT s'est avérée prescrite et les ayant droits ont perdu tout moyen de recours judiciaire.

- La provision pour risque inscrite au bilan n'a pas fait l'objet d'une déduction fiscale.

Sur un autre plan et en ce qui concerne la société ALFA, on estime que son contrôle de BBA SA (par l'acquisition de 36% supplémentaires) lui permettrait d'augmenter ses revenus annuels nets de près de 150 000 dinars, sur une période de trois ans au moins.

Il est précisé enfin, qu'une évaluation récente de la société ALFA a permis de situer la valeur de ses actions à 205 dinars, l'une.

Travail demandé :

1- En choisissant une méthode d'évaluation basée sur la moyenne entre la méthode patrimoniale correspondant à l'actif net comptable corrigé et la méthode de l'actualisation des Free Cash-Flows (Cash-Flows nets), déterminez la valeur de l'entreprise BBA SA (3,5 points).

Par hypothèse, un taux d'actualisation de 10% est à retenir pour tout besoin d'actualisation et le taux d'impôt à retenir est celui du droit commun.

2. Pour intéresser les actionnaires de BBA SA., et en supposant la valeur demandée au niveau de la question précédente comme étant une valeur de base, jusqu'à quelle valeur par titre l'opération d'offre d'achat pourrait-elle être menée ? (0,5 point).

3. Dans le cas où la proposition de fusion est retenue, et en vous basant sur les données disponibles, indiquez brièvement la démarche à suivre pour réaliser cette opération et les conditions financières dans lesquelles elle pourrait être menée ? (2,5 points).